

SME DE LA SEILLETTE Programme 2023 – Programme 2024

Marché à bons de commande 2022_01_AEP : entreprise ETCTP

COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE CHANTIER DU 20 février 2025

Liste des participants et diffusion :

Intervenants	Présent	Diffusion	Téléphone	Email
SME de la SEILLETTE , M. Simonin - Président		X	03-85-74-10-67	mairie.saillenard@wanadoo.fr simoninjean@me.com
SAUR exploitation M Lemarchand M Vincent	X	X X	06-61-00-42-06 06-60-03-22-08	zakir.lemarchand@saur.com anthony.vincent@saur.com
Mairie du Planois M Papin - Maire	X	X	06-30-38-88-28	mairieleplanois@gmail.com
Mairie de Serley M Vilain - Maire			03-85-76-12-40 06-32-74-83-38	mairie.serley@wanadoo.fr
Mairie de Sens Sur Seille M Jacquard (Maire) Mme Jalley (adjointe)			03-85-74-72-99 06-77-68-38-53	mairie@senssurseille.fr
Mairie de Beaurepaire en Bresse		X	03-85-74-13-24	mairiebeaurepaire71@wanadoo.fr
Mairie de Bosjean Mme Jacquard (Maire)			03-85-74-74-17	mairie.bosjean@wanadoo.fr
Mairie de Bouhans M Bousquet (Maire)			03-85-72-02-49	bouhans.mairie@wanadoo.fr
Mairie de Flacey en Bresse				mairie.flacey@neuf.fr
Mairie de Saillenard		X	03-85-74-10-67	mairie.saillenard@wanadoo.fr
Mairie du Fay M Pirat (adjoint)			03-85-74-11-31	lefay.mairie@orange.fr
Mairie de Sagy M Parisot (Maire)			03-85-74-02-20	mairiedesagy@wanadoo.fr
CCBR71 M Simonin		X		cbr71@orange.fr
DRI STA louhannais M Guigue M Boivin (St Germain du Bois) M Cottin (Louhans)		X X X X	06-74-83-17-11 06-73-00-44-94 06-74-45-12-36	sta.louhannais@saoneetloire71.fr m.guigue@saoneetloire71.fr l.boivin@saoneetloire71.fr e.cottin@saoneetloire71.fr
ETCTP (titulaire du marché de travaux) M Daunay (Gérant) M Barthoulot (Conducteur de travaux)	X	X X	06-08-47-34-66	etctp.daunay@orange.fr etctp.ambroise@orange.fr
SYDRO71, maîtrise d'œuvre M Bazard SYDRO71, maîtrise d'œuvre M Rouillet	X	X X	06-45-77-49-19 06-08-38-30-81	tbazard@sydro.fr trouillet@sydro.fr

Ce compte-rendu est réputé approuvé si aucune remarque écrite n'est faite à la maîtrise d'œuvre sous 8 jours.

Prochaine réunion de chantier / Réunion de préparation :

Le 27 février 2025 à 9h00 : Le Fay – Hameau des Enrageois

Le 27 février 2025 à 11h/11h30 : Le Planois – Devant la Mairie

- En bleu : points abordés lors de la réunion de la semaine
- En noir : rappels de réunions précédentes

I. ASPECTS ADMINISTRATIFS :

Marché du 19 avril 2023 et notifié le 27 avril 2023 (accord-cadre à bons de commande de 1 an reconductible 3 fois 1 an).

II. GESTION DES MARCHES :

MARCHE 2022 01 AEP :

Bon de commande n° 1 (programme 2023)

SAINT GERMAIN DU BOIS « Renouveau – La Révaillère »

Bon de commande n° 2 (programme 2023)

SERLEY « Renouveau – Centre Bourg »

Bon de commande n° 3 (programme 2023)

LE PLANOIS « Renouveau – Rue Defait – Rue des Michelins »

Bon de commande n° 4 (programme 2023)

MONTCONY « Renouveau – Route de Louhans RD 23 »

Bon de commande n° 5 (programme 2023)

BEAUREPAIRE EN BRESSE « Renouveau – Rue du Revermont RD 87 »

Bon de commande n° 6 (programme 2023)

LE FAY « Renouveau – Grand Molambief RD 140 »

Bon de commande n° 7 (programme 2024)

SAILLENARD « Renouveau – Maison Neuve – Rue de Rebuans »

Bon de commande n° 8 (programme 2024)

BEAUREPAIRE EN BRESSE « Renouveau – Rue des Collots »

Bon de commande n° 9 (programme 2024)

LE FAY « Renouveau – Du Grand Molambief aux Nusières RD 140 »

Bon de commande n° 10 (programme 2024)

SERLEY « Renouveau – Rue de la Champonnière VC6 »

Bon de commande n° 11 (programme 2024)

BOSJEAN et SENS SUR SEILLE « Renouveau – De la Commune à Gerans »

Bon de commande n° 12 (programme 2024)
FLACEY EN BRESSE « Renouvellement – Le Bouchot »

Bon de commande n° 13 (programme 2024)
BEAUREPAIRE EN BRESSE « Renouvellement – RD 678 Entre Rue de la Bresse et rue des
Puisatiers »

Bon de commande n° 14 (programme 2024)
LE PLANOIS « Renouvellement – Le Bourg »

Bon de commande n° 15 (programme 2024)
SENS SUR SEILLE « Renouvellement – Le Curtil »

Bon de commande n° 16 (programme 2024)
BOUHANS « Renouvellement – Champ des Renardières »

Bon de commande n° 17 (programme 2024)
SAILLENARD « Renouvellement - Chemin du bois devant et champ de foire »

Bon de commande n° 18 (programme 2024)
SAILLENARD « Renouvellement – Chemin du Bois quille »

Bon de commande n° 19 (programme 2024)
SAGY « Renouvellement RD 252 Chante Merle -Route de Savigny »

III AVANCEMENT DES TRAVAUX :

Points abordés	Concernés par les suites à donner (délai)
<p><u>Marché 2022-01-AEP :</u></p> <p><u>Bon de commande n°1</u> (programme 2023) SAINT GERMAIN DU BOIS – Renouvellement – « La Révaillère »</p> <ul style="list-style-type: none">• Avancement des travaux : Chantier réceptionné. <p><u>Bon de commande n°2</u> (programme 2023) SERLEY – Renouvellement – « Le Bourg »</p> <p>Essais de compactages conformes, Rapport réceptionné.</p> <ul style="list-style-type: none">• Planning : Chantier réceptionné. <p><u>Bon de commande n°3</u> (programme 2023) LE PLANOIS – Renouvellement – « Rue de Deffait + rue des Michelins »</p> <ul style="list-style-type: none">• Planning : Plan de récolement validé. Exemplaires physiques à remettre au SYDRO (Exemplaire .dwg OK)	<p>ETCTP (Dès que possible)</p>

Chantier réceptionné.

Bon de commande n° 4 (programme 2023)

MONTCONY « Renouvellement – Route de Louhans RD 23 »

- **Planning :**

Plans de récolement transmis au Sydro.

Plans vérifiés – OK

A réceptionner.

SYDRO
(Dès que possible)

Bon de commande n° 5 (programme 2023)

BEAUREPAIRE EN BRESSE « Renouvellement – Rue du Revermont RD 87 »

Essais de compactages conformes, Rapport réceptionné.

Version provisoire des plans de récolement transmis, à corriger pour séparer les plans du BC 5 et les plans du BC 8. La séparation des BC5 et BC8 est achevée.

- **Planning :**

En cours de réception.

ETCTP
(Dès que possible)

Bon de commande n° 6 (programme 2023)

LE FAY « Renouvellement – Grand Molambief RD 140 »

Séparations des plans du BC6 et BC9 ok.

- **Planning :**

Plans de récolement remis au Sydro et validés.

Chantier réceptionné.

Bon de commande n° 7 (programme 2024)

SAILLENARD « Renouvellement – Maison Neuve – Rue de Rebuans »

- **Avancement des travaux :**

Chantier réceptionné.

Bon de commande n° 8 (programme 2024)

BEAUREPAIRE EN BRESSE « Renouvellement – Rue des Collots »

DT n° 2024041200800TAT

Version provisoire des plans de récolement transmis.

La séparation des BC5 et BC8 est achevée.

Chantier réceptionné.

Bon de commande n° 9 (programme 2024)

LE FAY « Renouvellement – Du Grand Molambief aux Nusières RD 140 »

DT n° 2024032901419TAP

Chantier réceptionné.

Bon de commande n° 10 (programme 2024)

SERLEY « Renouvellement – Rue de la Champonnière VC6 »

DT n° 2022110400380TGX

Chantier réceptionné.

Bon de commande n° 11 (programme 2024)

BOSJEAN et SENS SUR SEILLE « Renouvellement – De la Commune à Gerans »

DT n° 2022110400517T7P

Chantier réceptionné.

Bon de commande n° 12 (programme 2024)

FLACEY EN BRESSE « Renouvellement – Le Bouchot »

DT n° 2023111701274T4N

Chantier réceptionné.

Bon de commande n° 13 (programme 2024)

BEAUREPAIRE EN BRESSE « Renouvellement – RD 678 Entre Rue de la Bresse et rue des Puisatiers »

DT n° 2023111701396T1Q / Extension rue des Puisatiers DT n° 2024112201300TTR

DICT n° 2024102905716D

Marquage piquetage réalisé.

- **Bon de commande, OS :**

BC émis, OS1 notifié, OS2 notifié.

- **Permission de voirie :**

Obtenue le 28 mai. Alternat mis en place en semaine et retiré durant les week-ends.

- **Constat d'huissier :**

Réalisé le 6/11/2024. Rapport transmis au Sydro lors de la réunion du 21/11.

- **Avancement des travaux :**

Le chantier a été préparé avec la DRI le 23 mai, pour délivrance de la permission de voirie et confirmation d'un passage en accotement Nord. Travaux sous alternat par feux à régler en fonction du trafic : données à transmettre par DRI. A priori, pas de période creuse en termes de trafic routier plus favorable pour réaliser les travaux.

Au 31 mai, les données trafic sont transmises par DRI à ETCTP, la longueur du chantier devra être réduite notamment à l'extrémité Ouest avec la proximité de l'intersection de la RD 87.

Travaux :

Pose d'environ 530 m de PVC DN140 mm (renouvellement de fonte DN125 en terrain privé), reprise de 12 branchements et pose d'une ventouse. Implantation en accotement de la RD678. Une traversée sous RD prévue par forage dirigé.

Démarrage du chantier le 18/11/2024.

Décision d'étendre le chantier au chemin des Puisatiers en décembre 2024.

Cela représente 160 m de canalisation supplémentaires en PVC DN125 et 9 branchements + 3 branchements en amont des travaux (côté Est) le long de la RD qui permettent l'abandon de toute l'antenne en terrain privé.

L'essai pression et l'analyse de potabilité (PVC 140 le long de la RD) ont été réalisés le 3/12/24. Les deux sont conformes.

PV pression (RD678) transmis au Sydro.

Résultats de l'analyse d'eau (RD678) transmis au Sydro.

Résultats d'analyse de l'eau (Rue des Puisatiers) transmis au Sydro.

PV pression (Rue des Puisatiers + PVC160 forage sous RD) transmis au Sydro.

Lors de la réunion du 30 janvier 2025 :

- Tous les branchements (Sauf celui de la parcelle ZB36 en attente) ont été repris.
- L'équipe est en cours de coupure/raccordement de la conduite au niveau du poteau incendie, rue des Puisatiers.
- Il reste seulement la coupure/raccordement en bord de RD (à l'angle des parcelles ZC174 et ZC177, en attente depuis les travaux du programme 2023 « Rue du Revermont ») et les dernières réfections en accotement et terrains privés.

Lors de la réunion du 6 février 2025 :

- L'équipe de branchement a terminé les reprises (Sauf celui de la parcelle ZB36, toujours en attente).
- Les remises en état sont globalement faites.
- Il reste seulement les réfections de chaussée définitives ainsi que la remise en état du terrain de la parcelle ZB043, à l'arrière de la maison.

Point branchements:

Branchements depuis la rue des Puisatiers (de 14 à 26)

- Branchement n°14 (Parcelle ZB44) : Branchement raccordé. Regard de comptage installé en limite de propriété, devant le portail.
- Branchement n°15 (Parcelle ZB147) : Branchement raccordé. Regard de comptage installé en limite de propriété, côté rue.
- Branchement n°16 (Parcelle ZB163) : Branchement raccordé par soudure sur le PEHD bande bleu existant. Regard conservé.
- Branchement n°17 (Parcelle ZB140) : Branchement raccordé. Regard de comptage installé en limite de propriété.
- Branchement n°18 (Parcelle ZB43) : Branchement raccordé. Regard de comptage installé en limite de propriété. Reste terrain à remettre en état.
- Branchement n°19 (Parcelle ZB111) : Branchement raccordé par soudure sur le PEHD bande bleu existant. Regard conservé.
- Branchement n°20 (Parcelle ZB142) : Branchement raccordé. Regard de comptage installé en limite de propriété. La cour a été remise en état par ETCTP (apport de graviers).
- Branchement n°21 (Parcelle ZB112) : Branchement raccordé. Regard de comptage installé en limite de propriété.
- Branchement n°22 (Parcelle ZB38) : Branchement raccordé. Regard de comptage installé en limite de propriété. Un deuxième PEHD a été tiré dans la même tranchée pour alimenter provisoirement le branchement n°26.
- Branchement n°23 (Parcelle ZB143) : Branchement raccordé. Regard de comptage installé en limite de propriété.
- Branchement n°24 (Parcelle ZB37) : Branchement raccordé. Regard de comptage installé en limite de propriété.
- Branchement n°25 (Parcelle ZB26) : Branchement raccordé. Regard de comptage installé en limite de propriété.
- Branchement n°26 (Parcelle ZB36) : En attente de raccordement. Propriétaire absent pour le moment. Pas de réponse aux appels téléphoniques.

Branchements RD 678 côté Est (de 27 à 30)

- Branchement n°27 et 28 (Parcelle ZB40 côté Ouest et Parcelle ZB40 côté Est) : Les deux compteurs sont à l'intérieur de l'habitation côté Ouest. Les deux branchements ont été raccordés (reprise du PEHD existant au milieu de la cour pour le n°27 et perçage du mur de la cave pour le n°28. Les deux compteurs sont installés dans le même regard, en limite de propriété (Tampon de regard en fonte). Lors des raccordements, un PEHD desservant la grange, a été trouvé. Celui-ci a été en partie renouvelé et ramené à l'intérieur de la cave Est.

Il est à noter que **la cave de la maison Est** (Pièce d'arrivée du branchement n°28) **est toujours inondée** (environ 1-2 cm d'eau). La plomberie eau + chaudière dans la pièce est très vétuste.

- Branchement n°29 et 30 (Parcelle AD05 côté Ouest et Parcelle AD06 côté Est). Les deux compteurs sont bien séparés. Le premier est à l'intérieur, au milieu de l'habitation (possibilité de rattraper le réseau d'eau au niveau de la chaudière, sur le côté de la maison) ; le second est à l'intérieur de la cuisine. Les 2 branchements sont raccordés. Regards de comptage installés en limite de propriété.
ETCTP a du re-intervenir à l'intérieur de la première habitation (réseau récupéré au niveau de la chaudière : Un clapet empêchait le passage de l'eau en sens contraire. Le problème a été résolu.

Points techniques :

La purge sera installée au point bas du chantier, au niveau de la buse des eaux pluviales, devant la parcelle ZB189. Le passage de la canalisation au-dessus du busage sera calorifugé.

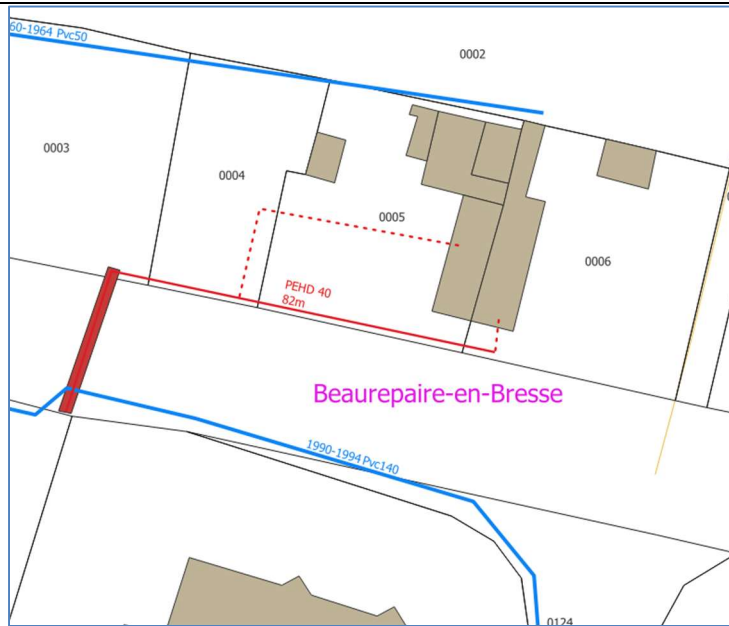
Pour le dernier tronçon se trouvant en domaine public (devant parcelles AN168, AN86 et AN85), et si l'encombrement réseaux empêchait de procéder différemment, la pose se fera en lieu et place de la canalisation existante : Bouchons aux extrémités du tronçon et branchement provisoire des riverains concernés. Le réseau d'eau étant maillé.

Suite aux résultats des sondages, la canalisation pourra être posée sans utilisation de sauterelle, mais devant la parcelle AN086, le tracé de la conduite devra être modifié pour contourner une chambre Telecom renforcée et « collée » au réseau pluvial.

La question est posée au SYDRO/Syndicat sur l'éventualité de chiffrer et réaliser une poursuite de ces travaux de renouvellement sur environ 160 m rue des Puisatiers. La conduite en terrain privé ne pouvant pas être totalement abandonnée en suivant le plan initial.

Afin de pouvoir abandonner les anciennes canalisations sans terrassement supplémentaire en terrain privé, et devant la complexité d'exécution pour reprendre certains branchements, le syndicat décide d'étendre les travaux **rue des Puisatiers**. Cela représente 160 m de canalisation supplémentaires et 9 branchements. A noter que les deux premiers branchements de 40 m et 100 m aurait été à reprendre avec plus de difficultés en suivant l'avant-projet initial. Le Sydro a fourni un avenant au mémoire explicatif pour ce tronçon supplémentaire.

Afin de limiter le nombre de forages sous départementale et donc diminuer le risque de croisement de réseau, seulement 2 forages ont été effectués pour les 4 branchements côté Est de la RD. Pour les branchements en face de la zone d'activité, une antenne PEHD DN40 est posée dans l'accotement.



Forage dirigé pour l'alimentation des habitation (en face de la zone d'activité)

A noter qu'une deuxième conduite en PVC140 (sans charge) a été retrouvée à proximité de la « vraie » conduite d'alimentation. Un collier de suppression a été installé au niveau de la tentative de prise en charge afin d'éliminer tout risque de fuite.

Planning :

Dès que possible : Reprise du dernier branchement dès que possible (propriétaire injoignable)
 Fin février/mars : Réfections définitives de chaussée.

Bon de commande n° 14 (programme 2024)

LE PLANOIS « Renouveau – Le Bourg »

DT n° 2022111500543T3X

Réunion de préparation effectuée le 13/02/2025 :

Le tracé approximatif est discuté. Les réponses aux DICT et sondages l'affineront.

La mairie profitera des travaux pour faire installer un nouveau poteau incendie. Devis demandé à ETCTP par la mairie.

Le poteau actuel sera déplacé.

- **Bon de commande, OS :**

BC émis, OS1 notifié, OS2 notifié.

- **Avancement des travaux :**

Début du chantier le 19/02/2025.

Lors de la réunion du 20/02/2025 :

- La conduite principale a été posée sur environ 50 m, en accotement de la rue du chêne depuis l'emplacement du poteau incendie actuel.
- Le branchement de l'habitation parcelle AC114 a été endommagé. Réparation et remise en service de l'eau vers 11h.
- Le panneau financeur est installé sur le chantier
- L'emplacement exact des deux poteaux incendie (1 déplacé et 1 nouveau) a été fixé (Cf. plan ci-après)
- Les réseaux ont été détectés et marqués ce qui a conduit à modifier le tracé. Des sondages sont également prévus

ETCTP

<p>Plans de récolement en version physique et .dwg transmis au Sydro. Puis à réceptionner.</p> <p>Bon de commande n° 16 (programme 2024) BOUHANS « Renouvellement – Champ des Renardières » DT n° 2024041200827T0N</p> <p>Chantier réceptionné.</p> <p>Bon de commande n° 17 (programme 2024) SAILLENARD « Renouvellement – Chemin du bois devant et champ de foire » DT n° 2024041200926TRL</p> <p>Chantier réceptionné.</p> <p>Bon de commande n° 18 (programme 2024) SAILLENARD « Renouvellement – Chemin du Bois quille » DT n° 2024041200936TWQ</p> <p>Chantier réceptionné.</p> <p>Bon de commande n° 19 (programme 2024) SAGY « Renouvellement RD 252 Chante Merle -Route de Savigny » DT n° 2023111701255TLL</p> <p>Chantier réceptionné.</p>	<p>SYDRO (Dès que possible)</p>
--	--------------------------------------

Rédigé le 7/02/2025

Le Technicien



Thomas ROUILLET